

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq BP 80479 59208 Tourcoing Cedex

Tél.: 03 20 23 37 00 Fax: 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD VILLE DE TOURCOING

×

×

×

×

S DGA Ressources Internes et

Modernisation

Direction de la Commande Publique,

des affaires juridiques et Immobilières

DCPAJI_AR2022_0116

Délégation de fonction et de signature pour les périodes de suppléance de Madame Isabelle MARIAGE-DESREUX Adjointe au Maire

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L 2122-18 conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil Municipal;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire le 13 septembre 2020 ;

Vu la délibération n°2 du 13 septembre 2020 fixant à 19 le nombre des Adjoints et Adjoints de quartier ;

Vu la délibération n°3 du 13 septembre 2020 portant élection des Adjoints et Adjoints de quartiers ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales :

Vu l'arrêté SAJP 2020-453 du 14 septembre 2020 attribuant une délégation de fonction et de signature à Madame Isabelle MARIAGE-DESREUX, Adjointe au Maire ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2022_0088 du 26 septembre 2022 attribuant une délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant qu'il convient pour la bonne marche et la continuité des affaires communales en cas d'absence ou d'éloignement ponctuel de la Commune du Maire et de plusieurs Adjoints, de prévoir la faculté de signature,

Considérant la nécessité de maintenir les délégations en cas d'absence, d'empêchements ou d'éloignement prolongé.

ARRETONS

x x x x x x

Article 1 – Les délégations de fonction et de signatures attribuées, sous notre surveillance et notre responsabilité à Madame Isabelle MARIAGE-DESREUX, Adjointe au Maire, sont supplées, le 30 décembre 2022, et subdéléguées à Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Adjoint au Maire.

Les signatures de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER devront être précédées de la mention « Par délégation du Maire ».

Article 2 – Le champ de subdélégation implique l'initiative, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des projets et opérations, la coordination des différents acteurs et intervenants, la participation aux travaux des instances, comités et commissions, et réseaux d'information dans le cadre relatif au patrimoine immobilier, de l'urbanisme et des affaires foncières.

Article 3 - Dans le champ de sa subdélégation, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER reçoit également délégation de signature pour :

- Toutes correspondances, pièces administratives, dans le champ de cette délégation.
- Les conventions approuvées par délibération du conseil municipal et conclues avec les différents partenaires de la Commune.
- Les bons de commandes qui procèdent de l'exécution d'un marché ou accord-cadre, les factures en attestation du service fait, les certificats.
- Toutes les commandes d'un montant inférieur à 25 000 € HT relevant du champ de délégation Urbanisme, Patrimoine et Affaires Foncières.

Article 4 - Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

Article 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication (CS 62039 59014 cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille).

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 2 3 DEC. 2022

Doriane BECUE, Maire de Tourcoing

Tours ou No.

Signature et paraphe de l'Adjoint délégataire

Accusé réception en Préfecture le : 2 3 DEC. 2022

Publié sur le site internet le : 2 3 DEC. 2002